

ACCUEIL RESSOURCES DOCUMENTAIRES FORMATIONS CONSEIL LOGICIELS SERVICE JURIDIQUE ACTUALITÉS FORUM Dossier spécial MARCHÉS PUBLICS

Actualités Accueil Collectivités territoriales Action sociale Éducation Marchés publics RH Publiques Santé

Loi autonomie : encore trop d'incertitude pour la FNAQPA

11 juin 2014

La **FNAQPA** espère que le calendrier parlementaire ne reportera pas l'adoption de la loi d'adaptation de la société au vieillissement au-delà du 31 décembre 2014.

La Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (**FNAQPA**) se réjouit de la présentation, au Conseil des ministres du 3 juin, <u>du projet de loi relatif à l'adaptation</u> <u>de la société au vieillissement</u>. « Même si elle n'est pas le grand soir annoncé qui va résoudre tous les problèmes et répondre à tous les besoins », estime la Fédération, cette loi de programmation s'avère « importante pour les personnes âgées et les professionnels, en perspective des changements et évolutions nécessaires dans les prochaines années ».

Toutefois, « il reste beaucoup d'incertitude sur le calendrier parlementaire », pointe la **FNAQPA**, notamment pour que la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA), instaurée en 2012 pour financer l'aide aux personnes âgées, « aille enfin à destination de ce pourquoi elle a été créée ».

Cette incertitude « risque de détourner à nouveau la CASA de son objet, comme ce fut le cas deux années de suite ». Aussi, la **FNAQPA** espère que le calendrier parlementaire ne reportera pas l'adoption de la loi au-delà du 31 décembre 2014, « ce qui repousserait sûrement au 1^{er} janvier 2016 la bonne utilisation des 650 millions d'euros de la CASA ».

Lien vers l'article : http://www.weka.fr/actualite/action-sociale-thematique_7846/loi-autonomie-encore-trop-d-incertitude-pour-la-fnaqpa-article_285748/